



# Rapport d'activités 2017-2018

## Éléments de contexte

Ce document vise à établir un bilan des activités de la Commission Arc Atlantique (CAA) de la CRPM depuis l'Assemblée générale des Sables d'Olonne (Pays-de-la-Loire, France) des 2/3 mars 2017 en vue de l'Assemblée générale de Comillas (Cantabrie, Espagne) des 14 et 15 juin 2018.

### Sommaire :

#### I. Mobilisation de la Commission Arc Atlantique autour de la Stratégie Atlantique

#### II. Les groupes de travail de la Commission Arc Atlantique

- Thématiques transversales
- Pôle Accessibilité/Attractivité
- Pôle Affaires Maritimes

Pour chaque groupe, seront détaillés les activités propres à chaque groupe, les projets de coopération développés dans le cadre de chaque groupe et les activités de coordination avec les travaux du secrétariat général de la CRPM

-----

## I. Mobilisation de la Commission Arc Atlantique autour de la Stratégie Atlantique

### a. Participation aux activités institutionnelles autour de la Stratégie Atlantique

Depuis le lancement de la Stratégie Atlantique en 2011, la Commission Arc Atlantique s'est mobilisée pour participer à sa définition ainsi qu'à sa mise en œuvre. Depuis 2016, la Commission Arc Atlantique est associée au groupe de pilotage « Groupe ASG » composé des 5 États membres atlantiques (FR, ES, RU, IE, PT) et des Institutions européennes (CE, PE, CDR, CESE). En 2017, le groupe ASG a été présidé par le Royaume-Uni, suivi de l'Espagne en 2018. L'évaluation mi-parcours du plan d'action de la stratégie atlantique a été l'objet de travail principal de ces deux Présidences.

La Commission Arc Atlantique a été représentée lors des différentes réunions de l'ASG :

- 6 avril 2017
- 8 juin 2017
- 13 septembre 2017
- 25 octobre 2017
- 6 décembre 2017
- 12 février 2018 (à Madrid)
- 19 mars 2018
- 4 mai 2018

La présence de la Commission Arc Atlantique à ces réunions a permis de participer activement à l'évaluation de la mise en œuvre du plan d'action et l'élaboration de recommandations visant à améliorer la mise en œuvre de la Stratégie atlantique.

Exemples de moyens d'influence :

- Interview le 12 mai avec le cabinet de consulting en charge de l'évaluation au service de la DG MARE ;
- Audition de la Commission Arc Atlantique par le Comité des Régions dans le cadre de son avis sur la Stratégie atlantique ;
- Invitation de la DG MARE au groupe de travail sur la Stratégie atlantique.
- A cela s'ajoute d'autres échanges informels en marge des réunions, facilités par les rapports privilégiés avec les membres du ASG.

Entre autres, la Commission Arc Atlantique a mis en relief :

- o La nécessaire révision de la gouvernance de la Stratégie Atlantique afin de faire du Groupe ASG un véritable organe de réflexion stratégique identifiant des moyens réels de mettre en œuvre la stratégie atlantique ;
- o L'absence de financements européens directs qui amoindrit l'efficacité et la visibilité de la Stratégie dans l'Espace Atlantique;
- o Les limites du travail du mécanisme d'assistance pour renforcer la visibilité de la Stratégie et soutenir des porteurs de projets vers des projets transnationaux.
- o Le spectre trop large des priorités couvertes par le plan d'action

Par ailleurs, la Commission Arc Atlantique a également proposé de participer à l'organisation des tournées régionales (« roadshow ») en marge de ses événements pour recueillir les propositions d'amélioration du plan d'action en lien étroit avec les acteurs régionaux.

**Succès :** Les constats et prises de position de la Commission Arc Atlantique figurent dans le «[Staff Working Document](#)» de la Commission européenne et dans le nouvel appel à candidature pour le mécanisme d'assistance. Un roadshow sera effectivement mis en place pour recueillir les propositions des acteurs atlantiques quant à la modification de la gouvernance du plan d'action, son financement et sa mise en œuvre. L'État espagnol a proposé la date du 22 juin à Las Palmas, Iles des Canaries.

## **II. Les groupes de travail de la Commission Arc Atlantique**

La Commission Arc Atlantique compte actuellement six groupes de travail thématiques regroupés en deux pôles thématiques ainsi qu'une Task Force Brexit. Ces groupes évoluent en fonction de l'actualité et des intérêts des Régions membres, et répondant à des enjeux précis.

Toutes les activités des groupes de travail de la Commission Arc Atlantique sont accessibles sur le [site internet de la Commission Arc Atlantique](#). Suite à la refonte des groupes de travail proposée par le Secrétariat de la Commission lors de l'Assemblée générale des Sables d'Olonne (2/3 mars 2017), les nouveaux pôles de travail se sont réunis deux fois :

- Les 19 et 20 juin 2017
- Les 6 et 7 février 2018

Cette organisation facilite les déplacements des représentants de Régions membres, attire, par leur contenu dense, une plus grande variété de représentants politiques des institutions européennes. Elle permet également aux régions d'avoir un panorama des activités de la Commission Arc Atlantique ainsi que leur potentielles synergies, notamment entre les groupes thématiques et le groupe transversal sur la Stratégie Atlantique.

→ [Compte rendu des réunions de pôles de juin 2017](#)

→ [Compte rendu des réunions de pôles de février 2018](#)

## Thématiques transversales

### **a. Groupe de travail « Stratégie Atlantique »**

Ce groupe est piloté en coordination étroite entre la Région Présidente (Pays de la Loire) et le Secrétariat exécutif. Il a pour but de tenir informées les Régions sur les avancées de la Stratégie Atlantique, en lien avec les réunions du groupe ASG et de formuler des messages politiques pour une meilleure mise en œuvre de la Stratégie.

Depuis d'Assemblée générale 2017 de la Commission Arc Atlantique, et outre les deux hub meetings, le groupe s'est réuni ponctuellement quatre fois :

- 29 mars
- 18 septembre
- 27 septembre
- 18 mai 2018

Le groupe Stratégie atlantique de la Commission Arc Atlantique a permis d'inviter le représentant du Royaume-Uni assurant la Présidence du groupe ASG, ainsi que de la DG MARE, pour leur faire part directement des recommandations des régions et comprendre le calendrier de la révision du plan d'action.

Le secrétariat a également pris contact avec la Direction Générale Politique Régionale (DG REGIO) en charge de l'élaboration de la nouvelle architecture des programmes de coopération territoriale européenne (INTERREG). Cette initiative a permis de véhiculer l'idée d'un plus grand alignement entre les Stratégies à dimension macro-régionales et les programmes de financement, jusqu'alors relativement déconnectés.

#### Comité de suivi du programme Interreg V-B Espace Atlantique

La Commission Arc Atlantique est associée au comité de suivi du programme Interreg Espace Atlantique pour la période 2014-2020. La Commission Arc Atlantique dispose ainsi d'un statut d'observateur qui lui permet de participer aux réunions du Comité de Suivi du Programme et ainsi de faire le lien entre le Programme, la Stratégie Atlantique et les priorités des Régions de la Commission Arc Atlantique. Plus d'information sur: [www.atlanticarea.eu](http://www.atlanticarea.eu)

#### Coordination avec les activités de la CRPM

La Secrétaire exécutive de la Commission Arc Atlantique, Pauline Caumont, est également en charge de la Task Force Macro-Régions de la CRPM. Elle s'est réunie le :

- **10 mai 2017**: réunion sur les macro-régions (EUSALP)
- **18 octobre 2017**, en parallèle de l'Assemblée générale de la CRPM à Helsinki.

À ces occasions, la Commission Arc Atlantique a pu faire état de l'avancée des différentes stratégies à dimension macro régionales dans les Commissions géographiques de la CRPM (Commission Interméditerranéenne, Commission Mer Baltique, Commission Mer du Nord et Commission Mer Noire). Ces échanges ont nourri la position de la Commission Arc Atlantique sur la révision du plan d'action de la Stratégie Atlantique.

Ce groupe a permis de préparer une [position politique sur les stratégies macro-régionales et de bassins maritimes](#) votée le 10 mars 2017 au Bureau politique de Malte, et disséminée aux institutions européennes.

➔ Consulter les [documents du groupe de travail Stratégie Atlantique](#)

#### Perspectives

L'année 2018-2019 est le moment charnière pour défendre une nouvelle gouvernance de la Stratégie Atlantique, prenant davantage en compte les régions. La Commission Arc Atlantique pourra continuer de participer aux réflexions du Groupe ASG ainsi qu'aux roadshow régionaux prévus.

## **b. Task Force « Brexit » - Pilotage: Galicia (2017-2018)**

La Task Force Brexit a été créée lors de l'Assemblée générale de la Commission Arc Atlantique aux Sables d'Olonne (Pays de la Loire) le 2 et 3 mars 2017, sous impulsion de la Région Galicia, à la suite des débats autour de la [note technique sur les impacts du Brexit dans les Régions de l'Atlantique](#), rédigée par le Secrétariat de la Commission Arc Atlantique.

Depuis d'Assemblée générale 2017 de la Commission Arc Atlantique, et outre les deux hub meetings, le groupe s'est réuni ponctuellement le :

- 29 mars 2017
- 5 juillet 2017
- 18 septembre 2017
- 27 septembre 2017
- 18 mai 2018

Ces groupes ont permis aux régions de la Commission Arc Atlantique d'informer les régions sur les développements des négociations sur le Brexit, rassembler des résultats d'analyse d'impacts du Brexit sur les régions Atlantiques et de formuler une [déclaration politique sur le Brexit](#) (votée le 19 octobre 2017) destinée à mettre en évidence les impacts potentiels du Brexit sur les régions de l'Arc Atlantique.

### Rencontre avec Michel Barnier

Le **29 janvier 2018** a eu lieu la rencontre organisée entre la nouvelle Présidente de la Commission Arc Atlantique Christelle Morançais, Bruno Retailleau et **Michel Barnier**, négociateur en chef de la Commission Européenne chargé de la conduite des négociations avec le Royaume-Uni. Cette réunion a permis de transmettre la [position de la Commission Arc Atlantique sur le Brexit](#) et de mettre en avant les inquiétudes des régions atlantiques sur les potentiels impacts sur Brexit sur les territoires atlantiques. ([cf. Communiqué](#)).

### Coordination avec les activités de la CRPM

La Commission Arc Atlantique a contribué aux travaux de la Task Force Futur de l'Europe en participant à la [Conférence de Cardiff](#) présidée par Carwyn Jones, Premier Ministre gallois, le 16 novembre 2017. Les Régions Atlantiques ont présenté la Déclaration de la Commission Arc Atlantique sur le Brexit qui a inspiré [la Déclaration de Cardiff de la CRPM](#), validée à l'échelle des 160 Régions membres. Cet évènement a permis une grande visibilité des régions atlantiques dans les débats sur le Brexit, tant au niveau politique au travers de la présence de nombreux représentants régionaux, ainsi que médiatique via notamment l'article de la BBC.

### Perspectives

La Commission Arc Atlantique pourra continuer de défendre la mise en œuvre de programmes de coopération avec le Royaume-Uni pour atténuer les impacts territoriaux du Brexit pour les économies locales. Elle continuera de suivre les négociations sur le Brexit.

→ Consulter les [documents de la Task Force Brexit](#)

## **Pôle Accessibilité/Attractivité**

### **a. Groupe de travail « Transports » - Pilotage : Cantabria (2015-2018)**

Depuis l'Assemblée générale des Sables d'Olonne, le groupe « Transports » s'est réuni à l'occasion des hub meetings de juin 2017 et février 2018.

Il a permis au Secrétariat de la Commission Arc Atlantique de compiler les projets prioritaires des régions nécessitant davantage de financement européen. Ces projets ont été intégrés à la [note technique de la CRPM sur la révision du Mécanisme d'Interconnexion en Europe \(MIE\)](#) de juin 2017 qui propose l'ajout de

différentes sections de rail et des nouveaux itinéraires d'autoroutes de la mer à l'annexe 1 du règlement sur le MIE.

Une relation de travail régulière s'est instaurée entre la Commission Arc Atlantique et la Direction Générale des Transports (DG Move) en charge du corridor Atlantique (rendez-vous le 9 janvier, participation aux hub meetings de février 2018). Ces contacts ont permis de faire le point sur la recevabilité de ces demandes de financement en Atlantique ainsi que sur la mise en œuvre des projets du Corridor Atlantique.

#### Coordination avec les activités de la CRPM

La Commission Arc Atlantique a participé aux travaux du groupe Intercommission Transport de la CRPM. [Une lettre envoyée à la Commissaire Bulc](#) et à la Présidente de la Commission Parlementaire Transport du Parlement Européen, Karima Delli (Verts-ALE, FR), mentionne deux thématiques d'importance pour la Commission Arc Atlantique:

- le défi de l'isolement de l'Irlande du fait du Brexit
- la nécessité de rendre les autoroutes de la mer plus accessibles aux ports du réseau global.

#### Perspectives

La table ronde « Transports » de l'Assemblée générale 2018 de la Commission Arc Atlantique à Comillas permettra de faire le point sur la proposition de la Commission Européenne sur le nouveau cadre financier pluriannuel et le règlement MIE II intégrant une révision de l'annexe 1 du MIE. La Commission Arc Atlantique pourra participer également à la révision du règlement TEN-T dès fin 2018 pour une meilleure prise en compte de l'accessibilité des régions de l'Atlantique dans les futures cartes européennes.

➔ Consultez les [documents du groupe de travail "Transport"](#)

### **b. Groupe de travail « Tourisme et culture atlantiques » - Pilotage : Asturias (2015-2018)**

Depuis l'Assemblée générale des Sables d'Olonne, le groupe de travail s'est réuni à l'occasion des hub meetings de juin 2017 et février 2018.

L'objectif premier du groupe est l'échange de bonnes pratiques pour renforcer le profil de l'Atlantique comme une destination touristique. À plus long terme, la Région pilote souhaite la réalisation d'une stratégie ou d'un projet INTERREG commun dans le domaine du tourisme en atlantique.

Pour ce faire, la région des Asturies a transmis au groupe une feuille de route qui identifie trois domaines pour lesquels les régions sont invitées à faire part de leur projets et stratégies en matière de tourisme culturel, tourisme lié aux ressources naturelles et patrimoine culinaire.

Les réunions de la Commission Arc Atlantique ont eu pour objectifs le partage des informations sur les projets européens en matière de tourisme des régions atlantiques tels que :

- The Wild Atlantic Way
- CAPITEN
- Atlantic on Bike
- WAOH Route
- Channel Sail
- Jeux Nautiques de l'Atlantique

Elles ont eu aussi pour objectif d'identifier les opportunités de financement dans le domaine du tourisme permettant aux régions de développer des projets transnationaux.

La DG MARE, la Direction Générale Éducation et Culture (DG EAC) et la Direction Générale du marché intérieur, de l'industrie, de l'entrepreneuriat et des PME (DG GROW) sont intervenues pour faire part aux régions de ces opportunités financières qu'ils ont replacé dans contexte législatif européen :

- Stratégies sur le tourisme nautiques (2017)
- Blueprint for sectoral cooperation on skills (2017)

- L'Année Européenne du Patrimoine Culturel (2017)
- Dialogue Régionale pour l'Atlantique sur les opérateurs de croisières, ports et tourisme côtier (juin 2018, tbc)

→ Consultez les [documents de travail du groupe "Tourisme et culture atlantiques"](#)

## ***Pôle Affaires Maritimes***

### **a. Groupe de travail « Énergies Marines Renouvelables » - Pilotage : País Vasco (2017-2018)**

Le groupe « Énergies Marines Renouvelables » s'est réuni lors des hubs meetings de juin 2017 et février 2018, ainsi que lors d'une visite de terrain d'un parc éolien offshore en Mer du Nord.

Une variété d'invités tels que la Direction Générale de l'Énergie (DG ENER), Ocean Energy Europe, Wind Europe, la Direction Générale de la Recherche (DG RTD) et DG MARE ont permis au groupe de faire le point sur les défis rencontrés par le secteur, les opportunités de financement européen ainsi que la proposition de la Commission européenne sur le Paquet Énergie Climat et l'implication des régions dans sa gouvernance. Ces groupes ont aussi permis aux régions de faire part à la Commission Européenne de l'importance d'un soutien européen pour les régions en faveur du développement des énergies marines renouvelables, respectant les stratégies régionales.

#### Coordination avec les travaux de la CRPM

Le Secrétariat de la Commission Arc Atlantique a participé à la [Position politique sur le futur du budget européen](#) en insistant sur l'importance de financer au niveau européen des initiatives sur les énergies renouvelables. Il a également contribué au travail de la Task Force Climat de la CRPM piloté par la Bretagne. Le groupe a développé une [position politique](#) sur la proposition de la Commission Européenne sur le Paquet Énergie Climat. Ces positions politiques ont été transmises aux institutions européennes en octobre 2017.

#### Échanges entre les régions atlantiques et Mer du Nord

Le groupe est à l'initiative d'une visite de terrain d'un parc éolien offshore en Mer du Nord en novembre 2017 afin de permettre aux élus et techniciens des régions membres d'échanger avec leurs homologues en Mer du Nord sur le sujet du développement de l'éolien. Elle s'est déroulée en parallèle avec l'évènement *WindEurope*, rassemblant les acteurs privés européens du domaine de l'éolien. Les secrétariats exécutifs des Commissions Mer du Nord et Arc Atlantique se sont chargés de l'organisation de la journée d'échange. Elle a permis d'identifier des bonnes pratiques entre les deux bassins maritimes sur l'éolien offshore et de donner l'accès aux PME régionales au Congrès *WindEurope* pour développer leurs contacts. ([voir communiqué de presse](#))

#### Perspectives

La Commission Arc Atlantique sera vigilante sur le nouveau cadre financier pluriannuel européen et évaluera dans quelle mesure le soutien aux énergies marines renouvelables est présent dans la proposition de la Commission. Elle pourra le cas échéant développer une déclaration politique sur les Énergies Marines Renouvelables en Atlantique, comme proposée par la Région Pays Basque. En lien avec les activités du groupe Industries Maritimes de la CRPM, piloté par les Pays de la Loire, il pourra également suivre le développement de la stratégie industrielle de l'UE, et celui des plateformes d'investissement pour la Croissance Bleue.

→ Consultez les [documents du groupe de travail "Énergies marines"](#)

### **b. Groupe de travail « Pêche et Aquaculture » - Pilotage : Pays de la Loire (2013-2018)**

En juin 2016, les Pays de la Loire avaient présenté trois axes de travail pour ce groupe : la mise en œuvre du FEAMP, la préparation de la PCP post 2020 et la coopération interrégionale.



Le groupe de travail s'est réuni à l'occasion des Hub meetings de juin et février ainsi que lors **du séminaire sur l'obligation de débarquement à Vigo** les 26 et 27 juin 2017 organisé par la Commission Arc Atlantique et la Région Galice ([voir article de presse](#)).

Ces rencontres ont été l'occasion d'élaborer [la déclaration sur l'obligation de débarquement](#), en coopération avec le Comité Régional des Pêches de la Région Pays de la Loire (COREPEM). Elle a été adoptée le 19 octobre 2017 lors de la session plénière de la Commission Arc Atlantique en parallèle de l'Assemblée générale de la CRPM à Helsinki.

Cette déclaration a été diffusée aux institutions européennes lors de :

- Rencontres entre le Secrétariat et les assistants parlementaires (13 avril 2018)
- Séminaires sur l'obligation de débarquement organisé par la Commission Européenne (15 novembre 2017)
- Groupe Pêche de la CRPM en présence des institutions européennes (30/31 janvier 2018)

#### Projet - Le travail du Secrétariat

Le projet **SAFER**, déposé à l'appel à projets Interreg Espace Atlantique de mai 2016 a été officiellement lancé le 14 juin 2017. Le chef de file est le réseau ERNACT (*European Regions Network for the Application of Communication Technology*), basé en Irlande.

L'objectif est d'encourager l'innovation dans le secteur des produits de la mer en favorisant l'adoption des nouvelles technologies ainsi que la coopération transnationale en la matière. La Commission Arc Atlantique est en charge de la dissémination de l'information et la capitalisation des résultats du projet auprès de ses régions.

#### Coordination avec les activités de la CRPM

Les messages politiques de la Commission Arc Atlantique s'intègrent à la [position politique de la CRPM](#) votée le 8 mars 2018 défendant le maintien du budget alloué au Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche dans le prochain cadre financier pluriannuel européen (2021-2027).

#### Perspectives

La Commission Arc Atlantique restera vigilante sur les propositions de la Commission Européenne sur le futur cadre financier pluriannuel, et particulièrement son volet FEAMP. Dans le cadre de son travail sur l'obligation de débarquement, elle continuera à suivre le processus de révisions des règlements sur la gestion pluriannuelle des pêches en Atlantique ainsi que le règlement contrôle.

→ Consultez les [documents du groupe de travail "Pêche"](#)

### **c. Groupe de travail « Innovation » - Pilotage : Nouvelle Aquitaine (2015-2018)**

#### • **Formations maritimes**

Le groupe s'est réuni à l'occasion des hub meetings de juin 2017 et février 2018. Il avait pour objectif principal de suivre le développement du projet « [A Blue Master for a Blue Career](#) » (BBMBC) dans lequel le Secrétariat de la Commission Arc Atlantique est impliqué. Ce projet, sélectionné par la Commission Européenne le 22 novembre 2016, a permis la création d'un Master sur les biotechnologies marines à l'Université de La Rochelle. Le programme de Master a été élaboré en partenariat avec des Universités et PME européennes. Le master a été lancé en septembre 2017 et a accueilli cinq étudiants au cours de l'année scolaire 2017-2018. Depuis novembre 2017, ces étudiants sont en immersion professionnelle dans différents pays atlantiques et même au-delà. Ils présenteront leur mémoire de master le 25 juin à l'occasion de la *Summer School* organisée par le projet.

#### Projet - Le travail du Secrétariat

Le Secrétariat est en charge de la communication et de la dissémination des informations du projet. Pour ce faire il a :

- Créé une stratégie de communication
- Développé des outils de communication tels que le site internet, les articles de presse, les médias sociaux à destination des régions, universités, entreprises, étudiants.
- Transmis les bonnes pratiques de ce projet à l'occasion du Groupe d'Expert de la Commission européenne sur les Formations Maritimes
- Participé à des événements européens pour promouvoir le projet (exemple : 18/19 mai 2017, Journées Européennes de la Mer à Poole)
- Préparé des supports de communication (leaflets),
- Assuré la communication autour du projet lors d'évènement organisés par le projet (3/4 mai 2018, à l'Université Catholique de Valence)

### Perspectives

La Commission Arc Atlantique pourrait développer un projet emblématique tel qu'une alliance sectorielle de la connaissance dans le cadre du programme ERASMUS plus pour renforcer son expertise sur le sujet des formations maritimes et son influence sur l'agenda européen des formations. La Commission Arc Atlantique pourra aussi mobiliser les acteurs régionaux à l'occasion de séminaires régionaux sur les formations maritimes, organisés par le projet MATES, piloté par le cluster CETMAR en Galice.

En effet, le cluster CETMAR a remporté un appel à projet de la Commission Européenne visant à élaborer une stratégie européenne dans le domaine des formations maritimes. Dans ce cadre, il propose la mise en œuvre de séminaires locaux afin de recueillir les réactions des acteurs du territoire sur les pistes stratégiques qu'il élabore. La CRPM et la Commission Arc Atlantique ont été identifiés comme collaborateurs potentiels.

La Commission Arc Atlantique s'impliquera également dans le projet de réseau d'échange de stagiaires en formation maritime proposé par les Azores.

- **Environnement côtier**

Le groupe Innovation a également entamé un travail de réflexions sur une implication future de la Commission Arc Atlantique sur la protection de l'environnement côtier. Un échange entre la Commission Arc Atlantique et la Commission Interméditerranéenne a permis d'identifier la Charte de Bologne comme un instrument politique permettant aux régions de promouvoir la protection de l'environnement en Méditerranée.

### Projets - Travail du Secrétariat

**CleanAtlantic** a été approuvé les **4/5 mai 2018** : comité de suivi du programme INTERREG espace Atlantique. Le chef de file est le Centre Technologique de la Mer situé en Galice (Espagne). L'objectif de ce projet est de réduire les déchets marins dans la zone Atlantique. Le consortium du projet associe des acteurs régionaux, le secteur de la recherche et de l'industrie pour sensibiliser l'opinion publique sur le danger des déchets pour les territoires, la santé publique et la biodiversité marines. Il vise à participer au changement des pratiques et améliorer les systèmes de gestions des déchets marins.

**SIMNORAT** est un projet porté par le SHOM (FR), en réponse à l'appel de la DG Mare sur la mise en œuvre de sa stratégie sur la Planification Spatiale Maritime. Il a été lancé à Bordeaux le **26 janvier 2017**. Au travers de ce projet, la CRPM vise à intégrer les régions à la gouvernance de la Planification Spatiale Maritime. En coopération avec la Commission Arc Atlantique, la CRPM a pour tâche de :

- Organiser un atelier en 2017 et la conférence finale du projet en 2018
- Produire un rapport sur l'interaction terre-mer dans la mise en œuvre de la directive Planification de l'Espace Maritime.
- Diffuser les résultats du projet, notamment dans le groupe d'experts de la Commission européenne sur la planification de l'Espace maritime.

A ce stade, la Commission Arc Atlantique de la CRPM a mené plusieurs interviews de Régions dans le cadre de son rapport sur la mise en œuvre de la directive Planification de l'Espace Maritime.



## Perspectives

La Commission Arc Atlantique pourra renforcer l'implication des régions dans la protection de l'environnement côtier :

- en lien avec le projet SIMNORAT, elle pourrait organiser un échange de bonnes pratiques sur l'érosion côtière avec d'autres bassins maritimes.
  - en lien avec CleanAtlantic, elle pourrait organiser des campagnes publicitaires pour limiter le plastique.
- Consultez les [documents du groupe de travail "Innovation"](#)